Niveau(x) d'enseignement: 4 Numéro EDUQ : 8570609
Centre d'intérêt: 320

Alliance des professeurs de Montréal (Québec).

Evaluation des tâches au cours secondaire : rapport-synthèse / l'Alliance des professeurs de Montréal, la Commission des écoles catholiques de Montréal. -- Montréal : L'Alliance : La Commission, 1969. 30 p. : graph., ; 28 cm.

Notes (part. bibliogr.) au bas des p.

Descripteur(s): *Tâche de l'enseignant *Temps de travail *Opinion de l'enseignant *Attitude de l'enseignant *Satisfaction de l'enseignant *Répartition des tâches *Secondaire (Niveau)

L'étude porte sur la situation des enseignants, en 1964, au moment où fut réalisée l'enquête sur les tâches des enseignants dans les écoles secondaires françaises de la CECM. L'enquête avait pour but une évaluation scientifique, en unités de temps, de la tâche enseignante au niveau secondaire. Cette évaluation devait permettre une répartition équitable des tâches entre les professeurs d'une école. Elle cherchait aussi à établir la représentation subjective que les enseignants se font de leur tâche et de ses composantes: l'appréciation de la somme de travail qu'ils y consacrent, l'estime relative qu'ils ont de ses diverses composantes et la fatigue relative qu'elle leur occasionne.

La recherche s'est effectuée en deux étapes: la pré-enquête en mai 1964 et l'enquête finale en novembre 1964; 244 personnes participèrent à la pré-enquête et 730 à l'enquête finale. La cueillette des données a été effectuée en partie au moyen d'un questionnaire de renseignements généraux rempli par le répondant, en partie lors d'entrevues enregistrées

L'enquête a établi à 48.2 heures par semaine le temps moyen de travail des enseignants. Les enseignants avaient une scolarité moyenne de 14.9 années et 7 ans et plus d'expérience dans l'enseignement. La grande majorité des enseignants s'adressait à des groupes de 26 à 35 élèves; ils avaient 2.7 matières à enseigner et consacraient en moyenne 36 h à des tâches académiques et 12 h à des tâches non-académiques: 95% des enseignants ont fait un estimé correct, à deux heures près, de leur semaine de travail. L'enseignement et la correction étaient les causes principales de leur fatigue.

Type de document: q
Région(s) administrative(s): 063

EDRO 037060

l'alliance
des professeurs
de montréal

la commission
des écoles catholiques
de montréal

évaluation des tâches au cours secondaire

rapport-synthèse

montréal

septembre 1969

EDUQ 8570609

remerciements

La réalisation de cette recherche sur l'évaluation des tâches au cours secondaire n'a été complétée que parce que le Comité conjoint a pu compter sur la collaboration de nombreuses personnes.

Qu'aurait-il pu sans les 1031 professeurs qui se sont soumis de bonne grâce aux exigences de cette enquête, sans la collaboration de Aimée Leduc, psychologue, de Jean Fortier, statisticien et de Gilles Auclair, psychologue industriel, qui ont oeuvré à la réalisation de cette entreprise et rédigé le "Rapport technique"? Nous devons aussi remercier Huguette Teasdale, sociologue, Georges Grandmaison, directeur régional à la C.E.C.M., Réal Guindon, coordonnateur au bureau du Perfectionnement de l'enseignement et Jean-Pierre Pérusse, professeur à la C.E.C.M., qui ont fait une interprétation des données et rédigé l'Essai d'interprétation et le rapport-synthèse.

Nous souhaitons que la publication de cette recherche soit utile aux chercheurs, aux administrateurs scolaires, aux enseignants et par voie de conséquence aux élèves des écoles secondaires.

Le Comité conjoint.

table des matières

Avertissement au lecteur 3

Chapitre I: Etude de la semaine de travail .. 8
- Le nombre d'heures de travail par semaine 8
- Les facteurs de différenciation dans la semaine moyenne de travail 9
- Les composantes de la semaine moyenne de travail .. 17
- Les aspects complémentaires de la tâche des enseignants .. 19

Chapitre II: Etude des indices de préparation et de correction 21
- Les indices de préparation et de correction 21

Chapitre III: Etude de divers phénomènes de perception 24
- L'évaluation du temps de travail 25
- L'appréciation de la tâche .. 26
- Les préférences des enseignants 27
- La fatigue 27
- Les préférences et la fatigue .. 27

Conclusion 28

Recommandations 29

Annexe: définition des composantes de la tâche 30

avertissement au lecteur

La présente étude décrit et interprète une situation qui existait en 1964, au moment de l'enquête sur les tâches dans les écoles secondaires françaises de la Commission des écoles catholiques de Montréal. A cause de sa nature scientifique, elle devait se limiter, et s'en est effectivement tenue, aux réalités de cette époque. Le lecteur à qui est familier l'état actuel de notre système d'enseignement sera sans doute frappé par l'évolution qui s'est produite depuis.

Après une longue période de stabilité, en effet, et à la suite particulièrement de la vaste recherche effectuée par la Commission Royale d'enquête sur l'Enseignement de 1961 à 1966, de multiples changements se sont produits dans le monde scolaire ou sont en voie de s'accomplir.

A la C.E.C.M., on doit noter particulièrement l'établissement du système des options graduées et des promotions par matières: l'intégration du secteur de la formation professionnelle: le rattachement sous différentes modalités, d'écoles privées au système public: la décentralisation administrative; la systématisation de la consultation aux différents niveaux; la présence de chefs de groupe pour les principales disciplines scolaires; l'utilisation accrue des méthodes actives et des techniques audio-visuelles; l'introduction de nouveaux programme; enfin, la mise en chantier de vastes polyvalentes, sorte de synthèse concrète des transformation en cours.

La physionomie du système a donc bien changé. C'est pourquoi le vocabulaire même peut prêter à confusion: en 1964, le mot "option" désignait un programme d'études - Lettres ou mathématiques - offert en bloc par un groupe d'étudiants à l'intérieur de la section scientifique; aujourd'hui, dans les écoles où l'on a instauré le régime des options graduées, il réfère au programme individuel choisi par chaque étudiant, parmi un ensemble de matières, selon ses aptitudes, ses goûts et ses ambitions. La "huitième année" de 1964 correspond au secondaire 1 de 1969, lequel est, en principe, une septième année d'études.

Malgré ces changements, l'enquête de 1964 conserve une grande actualité. D'abord parce que plusieurs de ces changements ne sont qu'en voie de réalisation et touchent un nombre restreint d'écoles, ou affectent encore très peu, du point de vue de la tâche, les milieux qu'ils touchent (par exemple: les polyvalentes, la décentralisation, la consultation, l'emploi des techniques audio-visuelles). Ensuite, parce qu'on retrouve, organisés de façon nouvelle, les éléments des mêmes tâches (le tutorat et le titulariat, la voie enrichie des options graduées et les sections classique et scientifique . . .). Enfin, parce que certaines variables étudiées ne sont pas sujettes au changement, du moins à des changements rapides (les matières enseignées, le temps consacré à la préparation et à la correction, etc.)

Certes, comme il arrive pour toutes les études de ce genre, certaines données deviennent vite caduques: ainsi, la portion de sa tâche que l'enseignant accomplit à l'école pendant ses heures de présence obligatoire diminue et s'accroît tour à tour selon les règlements et les conditions matérielles de travail. De même, le nombre de matières enseignées par les femmes a pu diminuer par une plus grande tendance à la spécialisation, mais pourrait augmenter par un accroissement du nombre de périodes d'enseignement. Il est aussi possible que l'instauration généralisée du système des chefs de groupe augmente le temps que les enseignants consacrent au travail d'équipe, mais qu'elle les soulage par ailleurs d'une partie de leur travail de préparation. . .

Toutes ces fluctuations n'empêchent donc pas, semble-t-il, que même après cinq ans, l'ordre de grandeur indiqué par les résultats de l'enquête

demeure encore valable dans la plupart des cas. L'enquête a de plus permis - et ce n'est pas la moindre de ses acquisitions - de distinguer, parmi les variables étudiées, celles qui n'influent pas sur la longueur de la semaine de travail de celles qui l'influencent directement, et d'orienter ainsi les recherches futures.

Pour que le lecteur soit en mesure d'apprécier la valeur et la portée des résultats de l'enquête/, dont nous donnons ici une synthèse /, nous l'invitons à prendre d'abord connaissance des faits qui ont été à l'origine de la recherche, puis des conditions méthodologiques qui en ont assuré la validité.

I — Origine de la recherche

L'étude de la tâche des enseignants

L'étude de la tâche des enseignants a été suscitée par une lettre circulaire du ministère de la Jeunesse de la province de Québec, qui demandait aux commissionnaires et aux syndics d'école d'augmenter la charge des enseignants. Cette démarche du législateur a suscité de vives protestations chez les enseignants de la province; les professeurs à l'emploi de la Commission des écoles catholiques de Montréal, par l'intermédiaire de leur syndicat, ont décidé de clarifier la situation par une étude scientifique commandée conjointement par leur syndicat et leur employeur. Ce comité devait alors définir les objectifs de l'étude, la population à laquelle elle s'adressait et les variables qu'elle allait considérer. Après un rappel très bref de la question des normes proposées par le ministère de la Jeunesse, nous présenterons les décisions du Comité conjoint responsable de la recherche auprès de L'Alliance des Professeurs Catholiques de Montréal (1) et de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal (2) (C.E.C.M.), sur la population qui sert de terrain à l'étude, les objectifs de la recherche et les variables qui y sont considérées.

(1) Les représentants de l'Alliance sont:
Mesdemoiselles Blanche-Hélène Paquette, et Madeleine Pelchat et messieurs Joseph Mottet, Aimé Nault et Paul-Aimé Paiement.

(2) Les représentants de la C.E.C.M. sont:
Messieurs Gérard Barbeau, Gérard Chaumont, André Gagnon, Jean-Marie Mathieu et M. l'abbé Jean Saint-Louis.

La genèse de l'enquête

Le 12 mars 1963, le ministère de la Jeunesse adressait aux commissaires et aux syndics d'école de la province de Québec une lettre circulaire (3) qui traitait de l'organisation des écoles et des classes et qui fixait des normes aux commissions scolaires. Pour le niveau secondaire, le ministère demandait que le nombre moyen d'élèves par classe soit de 35 élèves et que le nombre moyen de périodes confiées aux professeurs soit de 26 périodes de 50 minutes comprenant 20 périodes d'enseignement proprement dit et 6 périodes d'activités dirigées ou de surveillance d'étude ou de 29 périodes de 45 minutes comprenant 23 périodes d'enseignement et 6 périodes d'activités dirigées ou de surveillance d'étude.

Dans un mémoire présenté au ministère de la Jeunesse, le 28 mars 1963, la Corporation des Instituteurs et des Institutrices catholiques du Québec (C.I.C.) a protesté contre ces normes.

Le 4 avril 1963, le ministère de la Jeunesse déclare que la lettre circulaire du 12 mars était un guide plutôt que des directives. "La circulaire distribuée par le ministère ne contient pas de directives absolues, mais constitue en somme un guide à l'intention des administrateurs locaux qui ont la responsabilité de l'organisation des classes dans les Commissions scolaires". (4)

Au début de l'année scolaire 1963, la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal décidait d'appliquer les normes du ministère, ce qui suscita une crise importante chez les professeurs du secondaire. Pour résoudre le problème, on s'est rallié autour d'une formule de compromis qui comportait, d'une part, une recherche entreprise conjointement par L'Alliance et la C.E.C.M. et, d'autre part, la mise en oeuvre provisoire d'une nouvelle norme de 24 périodes par semaine (23.5 pour les institutrices et 24.5 pour les instituteurs).

(3) Joseph L. Pagé, La Circulaire: "Organisation des écoles et des classes" — (12 mars), L'Enseignement, XV, 8 avril '63, page 14.

(4) Document remis aux représentants de la C.I.C. par le ministère de la Jeunesse à la réunion conjointe du 4 avril 1963, page 6.

norme sujette à revision à la suite de l'enquête sur le fardeau d'enseignement. Le règlement comporte une augmentation d'une période de 45 minutes par semaine sur la tâche moyenne de l'année précédente et un allègement de 2 2/3 périodes sur les conditions de travail établies en septembre 1963. (5)

La population étudiée

La population de cette enquête comprend les enseignants laïques et congréganistes du niveau secondaire des écoles de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal.

De cette population globale, seuls les enseignants permanents, employés à plein temps pour exercer leur fonction directement auprès des élèves inscrits dans les différentes sections du cours secondaire régulier, ont été considérés.

Les objectifs de la recherche

L'enquête a pour but l'étude scientifique, en unités de temps, de la tâche des enseignants du niveau secondaire, section française de la C.E.C.M. Pour atteindre ce but, elle doit déterminer la semaine moyenne de travail de ces enseignants, et décrire quantitativement les tâches qui composent cette semaine de travail. Elle cherche également à déduire des indices de préparation et de correction des matières au programme, selon les degrés, les sections et les options où elles sont enseignées, afin de déterminer des indices, critères ou facteurs qui permettent de répartir équitablement les tâches. Enfin, l'enquête cherche à établir la représentation subjective que les enseignants se font de leur tâche et de ses composantes: l'appréciation de la somme de travail qu'ils y consacrent, l'estime relative qu'ils ont de ces composantes et la fatigue relative qu'elle leur occasionne.

Le choix des variables

La semaine de travail des enseignants est susceptible de varier selon leurs caractéristiques personnelles (sexe, état civil et état de vie, âge), professionnelles (scolarité, expérience) et les caractéristiques associées à leur tâche (fonction, nombre d'élèves, de matières, de degrés, de sections, de cours répétés): l'enquête étudie ces différentes caractéristiques de la population afin d'établir leur influence, comme facteurs de différenciation, sur la longueur de la semaine de travail.

II — Méthodologie de l'enquête

La recherche s'est effectuée en deux étapes: la pré-enquête et l'enquête finale. Chacune de ces étapes comportait le déroulement complet d'une recherche scientifique; la pré-enquête avait pour principal objectif la mise au point des procédés de travail de l'enquête.

La pré-enquête a été conduite du 19 mai au 22 mai 1964 et l'enquête, au cours des quatre semaines du mois de novembre 1964. Ces semaines étaient, selon l'avis des membres du Comité conjoint (Alliance et C.E.C.M.), des semaines de travail régulières pour les enseignants.

L'échantillon

La population des enseignants du niveau secondaire se composait de quelque 2,000 professeurs. L'échantillon de la pré-enquête, tiré au hasard, comprenait 244 individus. Pour tirer celui de l'enquête, on a procédé à une vérification de tous les dossiers afin d'éliminer les enseignants qui ne faisaient pas partie de la population étudiée et les professeurs qui avaient fait partie de l'échantillon de la pré-enquête. Il restait alors 1,558 individus, dont 787 furent choisis selon un plan d'échantillon stratifié.

La cueillette des données

La cueillette des données a été effectuée partie au moyen d'un questionnaire de renseignements généraux rempli par le répondant, partie par des interviewers qui enregistraient les réponses telles que données à eux par les interviewés. La méthode de l'entrevue dirigée avait été choisie en tenant compte du climat d'insatisfaction qui régnait parmi les enseignants à la suite des normes ministérielles, et afin d'alléger la tâche des répondants ainsi que d'éliminer la possibilité de consultation entre les professeurs.

(5) Le contenu de ce règlement est emprunté à une lettre que L'Alliance des Professeurs catholiques de Montréal adressait à ses nouveaux membres le 1er octobre 1963.

Des directives adressées aux interviewers accompagnaient le questionnaire: ces directives avaient pour but de standardiser le comportement des interviewers. La nature de l'étude obligeait les chercheurs à créer un instrument très précis susceptible de permettre la quantification du matériel. L'analyse des résultats de la pré-enquête a permis de préciser le questionnaire, d'éliminer les questions inutiles ou peu fructueuses au niveau de l'analyse et de préciser les directives aux interviewers.

A l'occasion de la pré-enquête, 17 interviewers avaient recueilli les données: 12 de ces interviewers ont été choisis parmi ceux qui ont offert un travail de qualité, dont 11 interviewers réguliers et 1 substitut.

De plus une période d'instruction a précédé la cueillette des données. Elle a eu lieu le 31 octobre 1964 et dura 3h. 30. Cette période d'instruction fut conduite par le responsable du travail sur le terrain, en présence du comité des experts. Au moment de l'enquête, les interviewers connaissaient bien le questionnaire et les directives qui l'accompagnaient: ils connaissaient également mieux les enseignants.

Pour vérifier la qualité du matériel recueilli, trois types de contrôle ont été effectuées: la vérification par les experts, le contrôle des interviewers et la comparaison des résultats de la pré-enquête avec ceux de l'enquête finale.

Les contrôles des experts comprennent la reprise, avec 8 répondants, d'une ligne choisie au hasard sur le tableau 2 du questionnaire. Les experts ont fait ce contrôle au cours des mois de décembre 1964 et de janvier 1965 par mode de communication téléphonique. Les experts connaissaient les résultats de la première entrevue et dans le cas où le répondant donnait un chiffre différent dans les deux entrevues, l'expert lui mentionnait le chiffre donné la première fois et lui demandait de faire un choix.

Ces contrôles avaient pour but de vérifier la validité du travail des interviewers, i.e. de voir si ceux-ci avaient interprété le questionnaire dans le même sens que les experts. A l'occasion de ces contrôles, les experts n'ont remarqué aucune erreur d'interprétation. Ils ont aussi observé, de la part des répondants, une excellente collaboration.

Les contrôles des interviewers comprennent la reprise de 10 entrevues qui avaient été effectuées, 8 pendant la première semaine de novembre, et 2 pendant la deuxième semaine du même mois. Elles furent choisies au hasard de telle sorte qu'elles soient réparties parmi les interviewers initiaux. A cette fin, cinq interviewers ré-interviewèrent chacun deux répondants lors des deux derniers jours de l'enquête. Aucun d'entre eux ne réinterviewa un repondant qu'il avait lui-même interviewé la première fois. L'interviewer qui reprenait une entrevue ne connaissait pas les résultats de la première entrevue.

L'analyse des résultats de ce deuxième type de contrôle confirme la qualité du matériel recueilli par les interviewers; ce matériel est très fidèle puisque les différences observées entre les entrevues initiales s'expliquent par les différences du temps moyen consacré aux différentes tâches par les répondants de la quatrième semaine et ceux de la première semaine.

Le troisième type de contrôle consistait à comparer les résultats de la pré-enquête. On constate d'abord que les intervalles de la moyenne de l'une et l'autre se recouvrent, ce qui permet d'affirmer qu'il n'y a pas de différence entre ces deux moyennes. De plus, la semaine médiane et la semaine moyenne de travail sont presque égales: ce phénomène révèle une distribution normale du temps de travail, ce qui permet, dans le rapport, d'éliminer les médianes et de présenter les résultats en termes de moyennes.

Dans le cas de l'enquête finale, la faible variation autour de la moyenne suggère qu'un autre échantillon de même dimension donnerait une moyenne identique.

On peut donc considérer que 47.1 heures est un bon estimé de la semaine moyenne des enseignants, d'autant meilleur que si l'on appliquait le facteur de correction pour population finie, la variation serait diminuée.

Une enquête menée pendant des mois différents (mai et novembre) d'années scolaires différentes (1963-64 et 1964-65) donne lieu à une semaine moyenne de travail du même ordre et à une répartition un peu différente du temps moyen consacré aux composantes de cette semaine moyenne de travail. On peut donc conclure que l'estimé de la semaine moyenne des enseignants est un bon estimé et que le temps moyen consacré aux différentes tâches peut varier selon les périodes de l'année scolaire.

La réponse

Tous les professeurs invités à subir l'entrevue ont répondu; cette enquête n'a donc donné lieu à aucun refus. Le nombre de répondants se chiffre à 730; 57 répondants, choisis au moment de l'échantillonnage ont dû être rejetés par la suite pour diverses raisons. La réponse représente donc 91.5 % de l'échantillon final. Comme chaque cellule de l'échantillon comprenait 50 % de la population, un pourcentage de réponse de l'ordre de 91 % permet de considérer celle-ci comme représentative de la population par rapport aux facteurs de stratification de l'échantillon.

Méthodes d'analyse statistique

Les experts ont utilisé des méthodes d'analyse statistique qu'ils explicitent et justifient dans le premier chapitre de leur rapport: nous prions les lecteurs intéressés de bien vouloir s'y référer (1).

Nous croyons cependant utile de citer ici les remarques de ces experts sur la méthode utilisée pour calculer les indices de préparation et de corrections, ainsi que sur les limites de cette partie de l'enquête.

"L'usage des logarithmes des quotients de préparation par minute de cours et de correction par minute de cours et par 100 élèves plutôt que des valeurs naturelles est rendu nécessaire par deux impératifs que nous avions négligés à la pré-enquête. Premièrement, les moyennes des valeurs naturelles seraient énormément influencées par quelques cas rares et extrêmes, et les variances (par conséquent, les limites fiduciaires) prendraient des valeurs incontrôlables. Deuxièmement, cette méthode nous donne des moyennes de logarithmes (indices A), moyennes qui, lorsque transformées, en leurs anti-logarithmes, nous donnent des moyennes géométriques des quotients (indice B) qui sont cohérentes pour ces mêmes quotients alors que les moyennes arithmétiques sont incohérentes dans le même cas.

Une dernière remarque s'impose au sujet des indices. Le fait des grandes variances, du très petit nombre de cas s'appliquant à une définition le moindrement élaborée d'un cours, nous force à n'utiliser qu'un ou deux qualificatifs ou variables à la fois lorsqu'il s'agit de différencier les indices. Nous avons ainsi vérifié que l'emploi de la matière et du type de cours (commercial, etc. . .), simultanément, rendait bien des cours ainsi doublement qualifiés très artificiels (Ex: comptabilité au classique). De toute façon, on rencontre très peu de cours se classifiant de la même façon selon plus qu'une variable, y compris celles se rattachant aux professeurs. Il nous semble qu'une simplification, pour les fins de la recherche, de la définition de ces cours en termes de matières, options, degrés, types de cours, etc. . ., s'impose avant tout traitement plus élaboré. A ce stade, nous ne pouvons fournir que quelques indices plus ou moins généraux avec une précision acceptable. Certains cours se prêteraient sans doute à une étude plus élaborée mais le choix de ces cours n'est pas de notre ressort. Une autre difficulté a trait à la définition des professeurs quant à la matière, au degré, etc. . ., où ils enseignent. Le même problème, mutatis mutandis, que pour les cours se pose ici. Encore une fois, une re-définition (en fonction de la recherche) de ces attributs des professeurs serait du ressort d'une étude ultérieure et impliquerait la participation des spécialistes des programmes d'enseignement." (1)

---

(1) Rapport technique, p. 32 et 33.

chapitre I

étude de la semaine de travail

I — Le nombre d'heures de travail par semaine

La semaine moyenne des enseignants du secondaire est de 47.1 heures.

Ce nombre comprend le temps consacré aux tâches académiques: enseignement proprement dit, battement,* préparation et correction, et aux tâches non-académiques: "travail clérical", surveillances diverses, activités para-scolaires, activités professionnelles diverses.**

A été exclu le temps requis par les aspects complémentaires de la tâche: cours de perfectionnement, remplacement, voyages aller-retour à l'école.

Les enquêteurs ont distingué trois groupes d'enseignants selon la longueur de la semaine de travail:

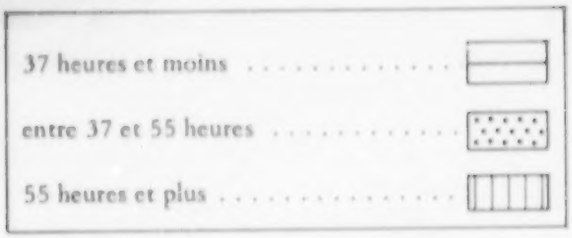

Fig. I.1*** – Distribution des enseignants selon la longueur de la semaine de travail

---

* Voir page 26.

** La définition de chaque catégorie de tâches apparaît à l'annexe.

*** Les figures de ce document sont reproduites avec leur numéro de l'"Evaluation des tâches au Cours Secondaire, Essai d'interprétation".

II — Les facteurs de différenciation dans la semaine moyenne de travail

Les enquêteurs ont étudié les caractéristiques personnelles des enseignants (le sexe, l'état civil et l'état de vie, l'âge), les caractéristiques professionnelles (la scolarité, l'expérience) et les caractéristiques associées à la tâche (la fonction, le nombre d'élèves, le nombre de matières, le nombre de degrés, de sections, de cours répétés), puis ont mesuré l'influence de ces caractéristiques sur la semaine de travail.

Caractéristiques personnelles

1 — Le sexe

A) Caractéristiques de la population

Les enseignants du cours secondaire sont partagés à peu près également entre hommes et femmes.

B) Conséquences sur la semaine moyenne de travail

Il n'y a pas de différence significative entre la semaine moyenne des hommes et celle des femmes.

2 — L'état civil et l'état de vie

A) Caractéristiques de la population

: L - laïcs
M - mariés
C - célibataires

R - religieux

Fig. II.2.1 Distribution des enseignants selon l'état de vie

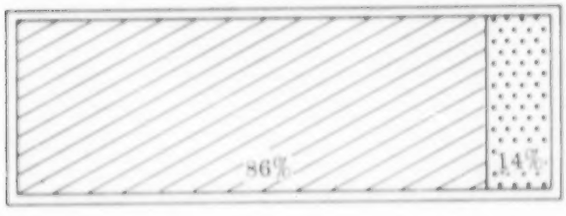

Les laïcs constituent la majorité des enseignants du cours secondaire.

Les laïcs se partagent également entre célibataires et mariés.

La semaine moyenne des religieux est significativement plus longue que la semaine moyenne générale.

La semaine moyenne des laïcs mariés est moins longue que celle de la moyenne générale.

B) Conséquences sur la semaine moyenne de travail

Fig. II.2.7. Semaine moyenne selon l'état civil

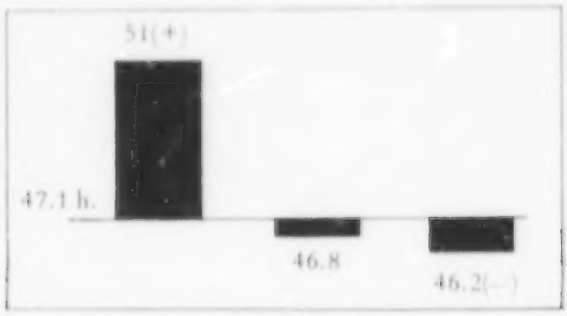

3 — L'âge

Fig. II.3.1 Distribution des enseignants selon l'âge

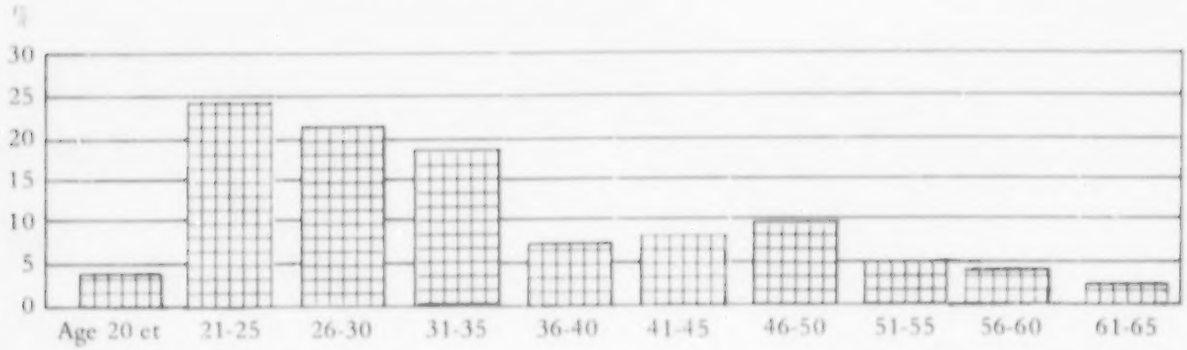

La courbe d'âge est fortement asymétrique en faveur des catégories d'âge moins élevé.

Au total, la moitié des professeurs sont âgés de moins de 30 ans et les deux tiers du personnel se situent dans les catégories d'âge inférieur à 35 ans.

B) Conséquences sur la semaine moyenne de travail

Fig. II.3.4 Semaine moyenne des enseignants selon l'âge

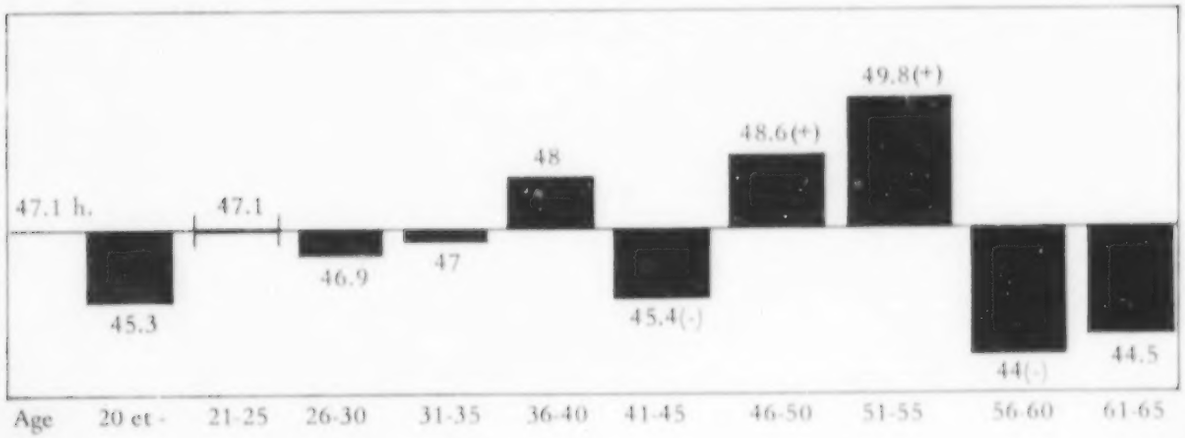

La variable âge affecte-t-elle la semaine moyenne de travail des enseignants? Si l'on considère que quatre catégories d'âge diffèrent significativement de la moyenne, il faudrait répondre dans l'affirmative. D'autres facteurs pourraient être associés à l'âge et exercer une influence sur le comportement de l'individu face à sa tâche. Les limites de la présente enquête ne nous permettent donc que de constater les différences sans que nous puissions isoler complètement l'influence de l'âge sur la semaine moyenne de l'enseignant.

Caractéristiques professionnelles

4 — La scolarité

A) Caractéristiques de la population

Les enseignants ont une scolarité moyenne de 14.9 années.

Fig. II.4.5 Scolarité moyenne par état civil

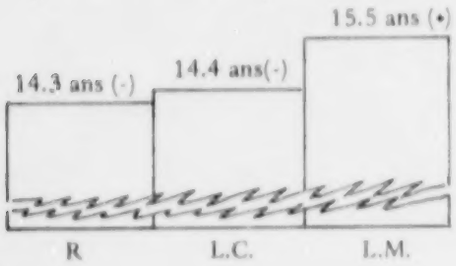

Fig. II.4.8 Scolarité moyenne par état civil et sexe

Religieux

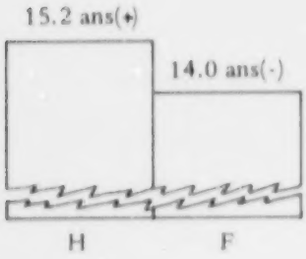

Laïcs célibataires

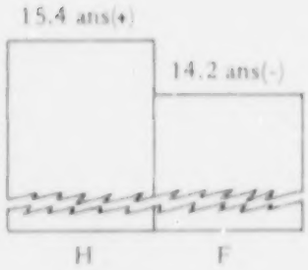

Laïcs mariés

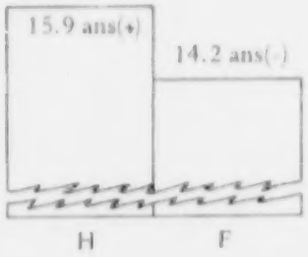

Les hommes ont en moyenne une année et demie d'études de plus que les femmes.

Selon l'état civil, les laïcs ont une scolarité plus élevée que les religieux.

La scolarité des hommes mariés est la plus élevée.

B) Conséquences sur la semaine moyenne de travail

Fig. II.4.9 Semaine moyenne selon les catégories de scolarité

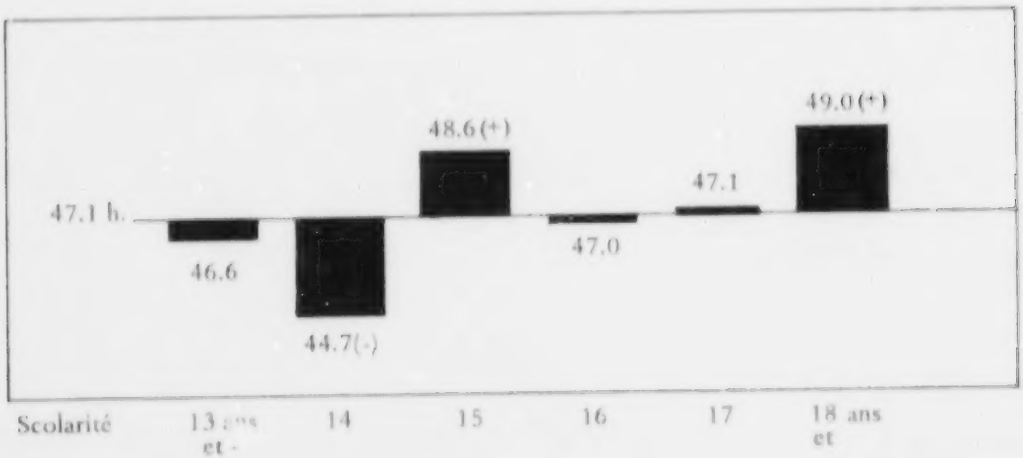

Trois groupes d'enseignants diffèrent de la moyenne.

Ceux qui travaillent plus que la moyenne:
– le groupe de 15 années de scolarité: 1.5 h. de plus.
– le groupe de 18 années et plus: 1.9 de plus.

Ceux qui travaillent moins que la moyenne:

– le groupe de 14 années de scolarité: 2.4 de moins

L'enquête démontre que les enseignants ayant le plus de scolarité ne travaillent pas moins que les autres. Au contraire, l'analyse des divers résultats permet d'affirmer que, de façon générale, moins les enseignants sont qualifiés, moins ils travaillent.

5 — L'expérience

Les enquêteurs ont étudié successivement l'expérience dans l'enseignement, l'expérience dans l'enseignement secondaire et l'expérience dans la fonction.

A) Caractéristiques de la population

La majorité des enseignants ont 7 ans et plus d'expérience dans l'enseignement.

La majorité des enseignants ont entre 2 et 6 ans d'expérience au secondaire.

Le nombre médian approximatif d'années d'expérience dans la fonction est 3.

B) Conséquences sur la semaine moyenne de travail

Fig. II.5.11 Expérience dans l'enseignement secondaire

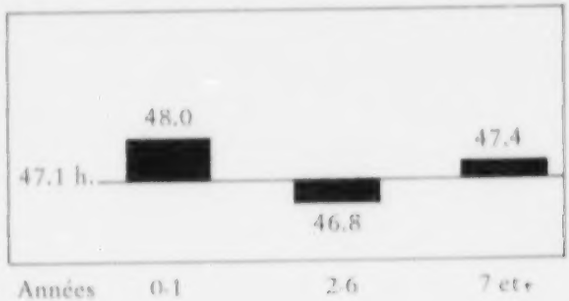

L'expérience est un facteur qui influence peu la longueur de la semaine de l'enseignant.

Les différences observées entre la semaine moyenne (47.1 h.) et la semaine moyenne des groupes, selon l'expérience totale, l'expérience au secondaire ou l'expérience dans la fonction ne sont pas significatives. Seul fait exception le groupe ayant quatre ans d'expérience dans la fonction.

Caractéristiques associées à la tâche

6 — La fonction

A) Caractéristiques de la population

On trouve, dans l'enquête, un rapport de 2 titulaires pour un spécialiste.

Relativement à leur population respective, il y a plus d'hommes que de femmes titulaires.

B) Conséquences sur la semaine moyenne de travail

Fig. II.6.8 Semaine moyenne selon la fonction

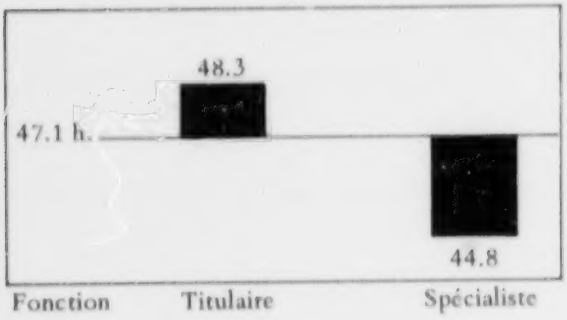

La semaine moyenne de travail du titulaire est plus longue que celle du spécialiste.

L'écart de 3.5 heures entre la semaine de travail du titulaire et celle du spécialiste vient du fait que le titulaire assume, en plus de la responsabilité des matières qu'il enseigne, certaines responsabilités pédagogiques et administratives d'une classe.

On peut s'interroger sur la rentabilité du temps consacré par des enseignants à du "travail clérical". De toute façon, dans l'évaluation et le partage des tâches des enseignants, le surcroît de travail qu'imposent la charge administrative d'une classe et la responsabilité d'un groupe d'élèves est un élément dont on aurait raison de tenir compte.

7 — Le nombre d'élèves

A) Caractéristiques de la population

Fig. II.7.2 Distribution des enseignants selon le nombre d'élèves par groupe

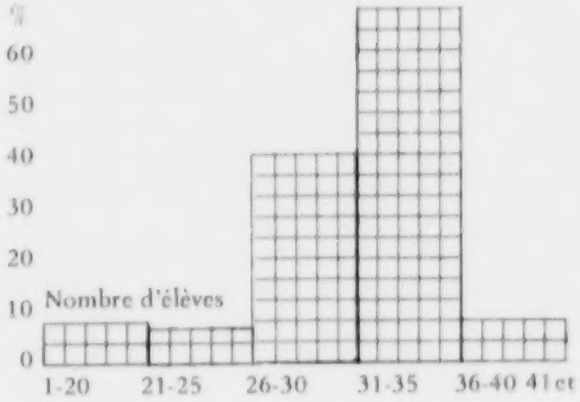

En moyenne, les enseignants s'adressent à des groupes d'un peu plus de trente élèves. (30.6)

La grande majorité des enseignants s'adresse à des groupes de 26 à 35 élèves; cependant, plus de la moitié de la population se trouve dans la classe de 31 à 35 élèves.

B) Conséquences sur la semaine moyenne de travail

Fig. II.7.4 Semaine moyenne des enseignants selon le nombre d'élèves

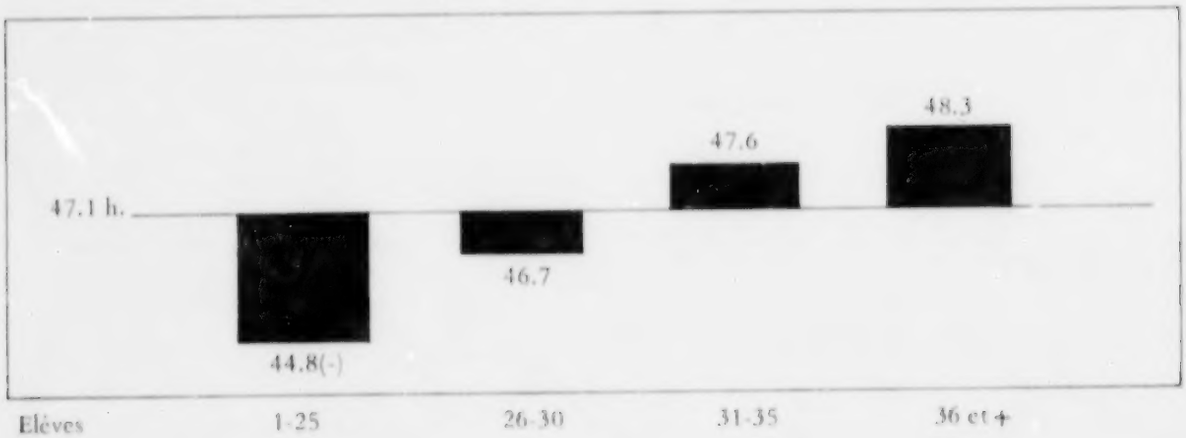

La semaine moyenne des enseignants varie en proportion directe du nombre d'élèves par groupe.

Les groupes d'enseignants qui ont un nombre d'élèves supérieur à la moyenne générale (30.6) ont aussi une semaine moyenne supérieure à la semaine moyenne d'ensemble, et vice versa.

Comme le notent les enquêteurs au tableau 38 de leur rapport, la "tendance à la hausse avec un plus grand nombre d'élèves est très significative". Il n'est pas toujours possible ni même souhaitable d'uniformiser le nombre d'élèves par groupe; on doit même prévoir que la réforme en cours dans l'enseignement amènera une plus grande diversité dans le groupement des élèves. Il faudra donc tenir compte du nombre d'élèves auxquels un professeur s'adresse pour donner à tous les enseignants une tâche équivalente.

8 — Le nombre de matières

A) Caractéristiques de la population

Les enseignants ont en moyenne 2.7 matières à enseigner.

B) Conséquences sur la semaine moyenne de travail

Fig. II.8.3 Semaine moyenne selon le nombre de matières enseignées

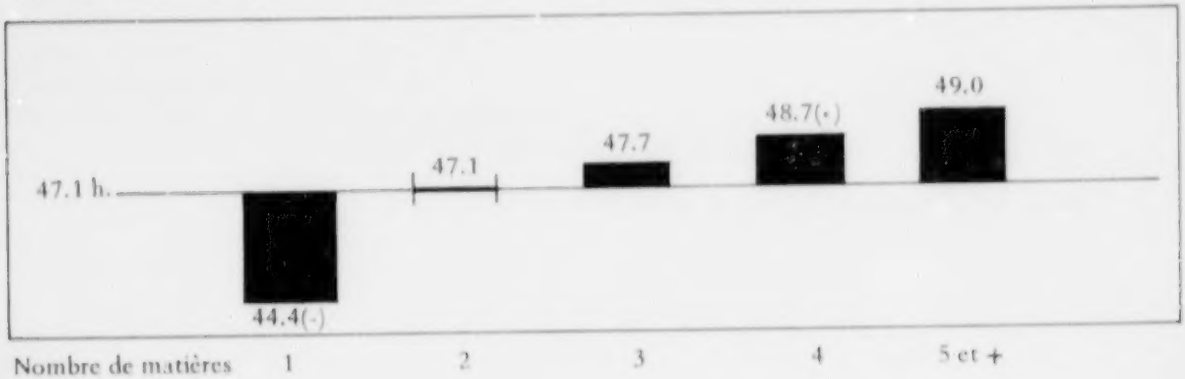

Plus les enseignants ont de matières différentes à enseigner, plus ils travaillent.

L'enquête a démontré une corrélation, dans l'ensemble de la population, entre le nombre de matières enseignées et la semaine moyenne de travail, principalement aux niveaux d'une et de deux matières: une tendance plus marquée à confier une seule matière à chaque enseignant aurait donc pour effet de raccourcir cette semaine moyenne de travail. Mais l'enquête laisse entrevoir également un certain nombre de facteurs – spécialité enseignée, nombre de cours répétés, combinaisons de matières – qui, dans les cas individuels, peuvent atténuer cette corrélation: ce sont là des facteurs de variation dont on pourrait essayer de tenir compte dans le partage des tâches entre les enseignants.

9 — Le nombre de degrés, de sections et de cours répétés

Degrés:

les cinq années du cours secondaire: 8e, 9e, 10e, 11e et 12e.

Sections:

les quatre sections du cours secondaire: générale, scientifique, classique, commerciale.

Cours:

périodes d'enseignement. Au point de vue de la répétition, on distingue ici deux sortes de cours:

1) les cours qui demandent une préparation spéciale, parce qu'ils sont donnés une première fois; on a assimilé à ces cours ceux qui ne sont donnés qu'une fois; on appelle ici tous ces cours "cours originaux".

2) les cours qui ne demandent pas de préparation spéciale, parce qu'ils sont une répétition d'un cours original; on les appelle ici "cours répétés.

A) Caractéristiques de la population

1. Degrés

Le nombre moyen de degrés est 1.5.
La plupart des enseignants donnent leur cours dans 1 ou 2 degrés.

2. Sections

Le nombre moyen de sections est 1.6.
La plupart des enseignants donnent leurs cours dans 1 ou 2 sections.

3. Cours répétés

Les enseignants dispensent moins de cours répétés que de cours originaux.

B) Conséquences sur la semaine moyenne de travail

Fig. II.9.7 Semaine moyenne selon le nombre de degrés

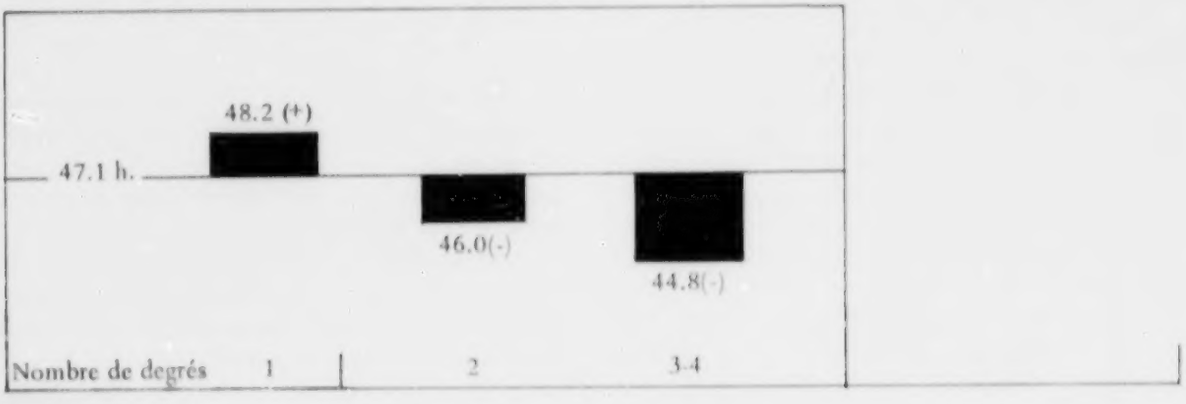

Fig. II.9.8 Semaine moyenne selon le nombre de sections

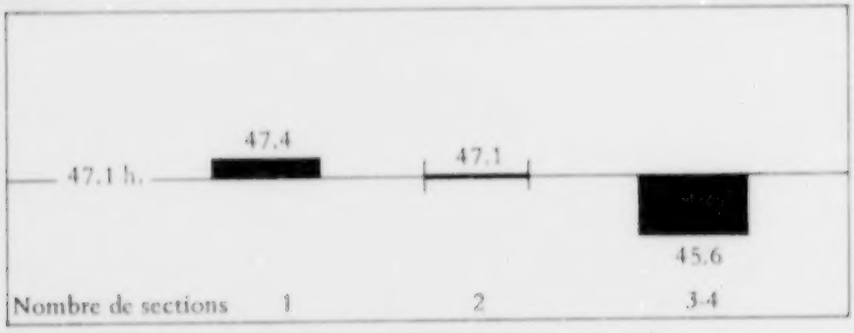

Fig. II.9.9 Semaine moyenne selon le pourcentage de cours répétés

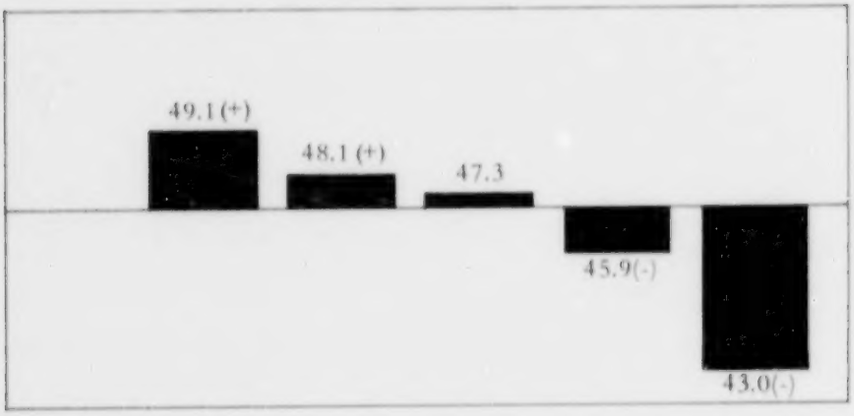

La semaine de travail des enseignants decroît en raison inverse du nombre de degrés et de sections et du pourcentage de cours répétés.

La répétition de cours influence davantage la semaine de travail que ne le fait le nombre de degrés et celui-ci davantage que le nombre de sections.

Dans l'ensemble, les données relatives au nombre de degrés, de sections et de cours répétés et celles relatives au nombre de matières sont interdépendantes.

En effet, moins un professeur enseigne de matières différentes, plus il est susceptible de répéter des cours et plus il peut être appelé, pour compléter son horaire, à dispenser ses cours à des sections et à des degrés différents.

Une conclusion se dégage de cet aspect de l'enquête: du point de vue de la semaine moyenne de travail et en faisant abstraction de toute autre considération, l'idéal serait que chaque professeur n'enseigne qu'une matière, qu'il complète sa semaine en répétant ses cours et qu'il n'ait qu'à adap-

ter à des sections ou à des degrés différents les cours qu'il ne répète pas. En pratique, divers facteurs imposent des limites à cet objectif: le nombre de périodes hebdomadaires attribuées à une matière, le nombre de classes dans un territoire donné, le nombre de professeurs suffisamment qualifiés dans une discipline particulière pour se plaire à n'enseigner que cette matière.

De toute façon, il faudrait, pour une juste évaluation du fardeau d'enseignement et un partage équitable des tâches entre les enseignants, tenir compte à la fois du nombre de matières enseignées, du nombre de degrés et de sections ou l'enseignement est donné, ainsi que du pourcentage de cours répétés.

III — Les composantes de la semaine moyenne de travail

L'étude des caractéristiques personnelles, professionnelles ainsi que celles associées à la fonction nous ont renseignés sur la nature et l'influence des facteurs pouvant affecter la longueur de la semaine moyenne de travail des enseignants. Nous devons maintenant analyser le contenu de cette semaine, c'est-à-dire considérer les diverses composantes de la semaine de travail.

Les enquêteurs distinguent entre travail académique et travail non-académique.

Le travail académique comprend les tâches reliées directement à l'enseignement.

- les cours proprement dits;
- le temps de battement*;
- la préparation;
- la correction.

Le travail non-académique comprend les tâches qui sont connexes à l'enseignement:

- le "travail clérical";
- les surveillances d'étude;
- les surveillances diverses;
- les activités para-scolaires;
- les activités professionnelles diverses**.

: travail académique

: travail non-académique

Fig. III.1.1 Travail académique et non-académique dans la semaine moyenne de travail

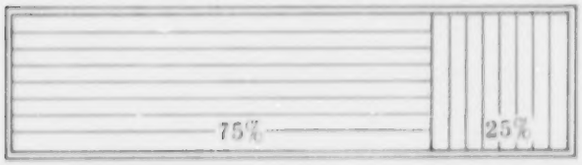

* Il s'agit du temps que les enseignants prennent pour se rendre dans les classes et pour en revenir. Le comité conjoint C.E.C.M. Alliance a estimé ce temps à 5 minutes par période de cours.

** La définition de chaque catégorie de tâches apparaît à l'annexe.

Fig. III.1.4 Partage du temps consacré aux tâches académiques et non-académiques

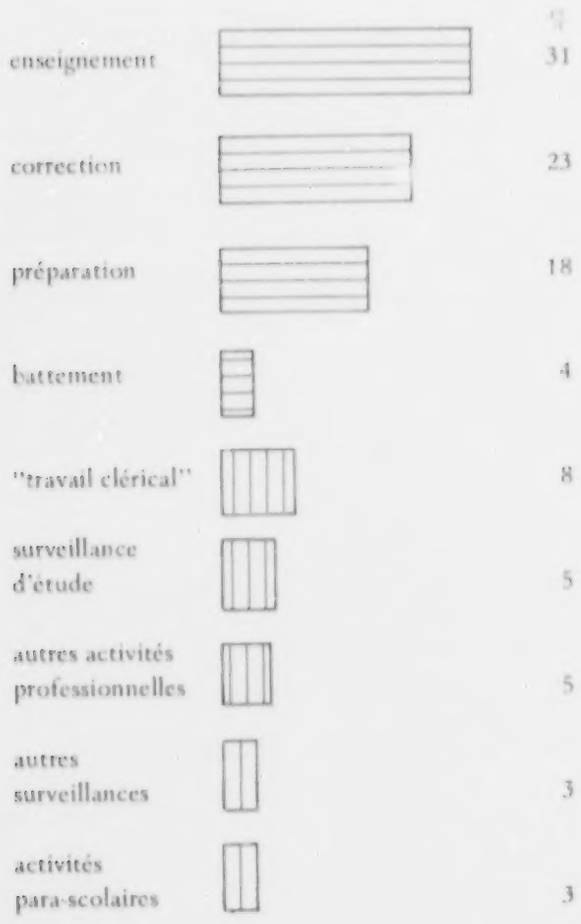

Les enseignants consacrent en moyenne les trois quarts de la semaine de travail, soit environ 36 heures, à des tâches académiques, et l'autre quart, soit environ 12 heures, à des tâches non-académiques.

Les enseignants consacrent généralement plus de temps à la correction qu'à la préparation de classe.

Les enseignants consacrent 11 de leur temps à exécuter du "travail clérical" et à surveiller ailleurs qu'à l'étude.

Un enseignant doit consacrer chaque semaine 5.2 heures de son temps à ces deux dernières tâches. C'est plus qu'il n'en consacre aux activités professionnelles, soit 2.5 heures.

Le temps réservé aux "autres activités professionnelles", c'est-à-dire aux relations professionnelles avec les élèves, les collègues, les autorités, les parents, est d'environ 2.5 heures par semaine.

Le temps de remplacement que nous étudierons plus loin n'a pas été inclus dans les tâches que nous venons d'étudier mais dans les aspects complémentaires de la tâche des enseignants. Pourtant nous pensons que toute tâche qui s'exécute pendant les heures régulières en présence d'un groupe d'élèves dont on a la responsabilité devrait être considérée comme une composante de la semaine de travail. Cette tâche occupe 63 % du personnel pendant 1.8 heure, soit 2.4 périodes de 45 minutes.

Le professeur fait les deux tiers de son travail pendant le temps de sa présence obligatoire à l'école.

IV — Les aspects complémentaires de la tâche des enseignants

Afin de compléter l'analyse de la semaine de travail, il convient d'examiner certains aspects complémentaires de la tâche des professeurs, aspects étroitement reliés à l'exercice de leur fonction. Nous étudierons successivement les cours de perfectionnement et le remplacement.

1 — Les cours de perfectionnement

L'enquête distingue deux types de cours de perfectionnement:

1) les cours conduisant à un diplôme reconnu par la C.E.C.M.;

2) les cours ne conduisant pas à un diplôme reconnu par la C.E.C.M.

A) Caractéristiques de la population

57% des enseignants suivent des cours de perfectionnement. Parmi eux, 43% suivent des cours conduisant à un diplôme reconnu.

Le baccalauréat ès arts est le diplôme le plus recherché.

Si l'on exclut le brevet de professeur spécialisé, c'est le diplôme dans une spécialité académique qui est le moins recherché. Seulement 19% des hommes et 600 des femmes (ce qui représente 8% de tous les hommes et 3% de toutes les femmes) postulent une licence ou une maîtrise dans une spécialité académique.

Si l'on exclut la catégorie VI, c'est dans la catégorie I qu'on trouve le plus faible pourcentage d'enseignants qui postulent un diplôme reconnu.

En général, ceux qui ont une semaine plus courte comme enseignants sont aussi ceux qui consacrent le moins de temps à leur perfectionnement.

B) Conséquences sur la semaine moyenne de travail

Si on ajoute à la semaine moyenne le temps moyen consacré au perfectionnement, celle-ci devient 51.0 heures.

Si on inclut le temps de voyage et d'étude relié à ces cours, les enseignants consacrent en moyenne 8.2 heures par semaine à leur perfectionnement.

2 — Le remplacement

A) Caractéristiques de la population

: enseignants qui remplacent

: enseignants qui ne remplacent pas

Fig. IV.2.1 Distribution des enseignants selon le remplacement

Fig. IV.2.2 Remplacement selon le sexe

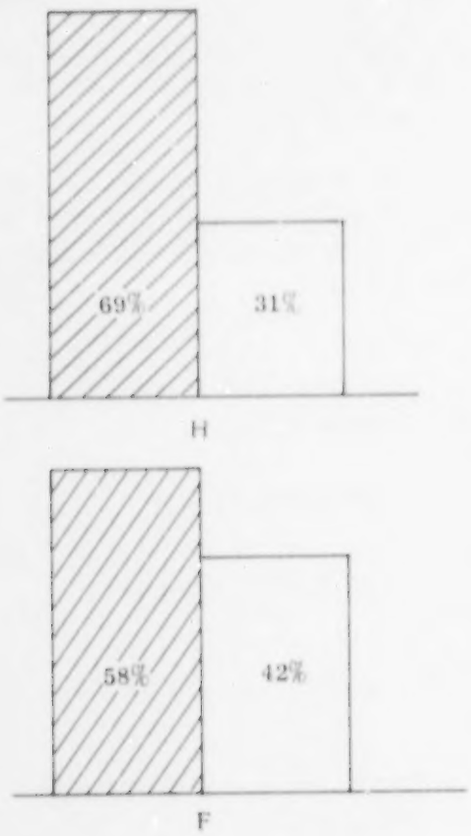

La majorité du personnel enseignant fait régulièrement du remplacement.

Le temps moyen de remplacement est plus long chez les hommes (2h.) que chez les femmes (1.6 h.)

B) Conséquences sur la semaine moyenne de travail

Réparti sur l'ensemble de la population, le temps de remplacement s'établit à 1.1 heure par semaine.

Le temps de remplacement est étudié comme un aspect complémentaire de la tâche de l'enseignant. Il représente cependant plus qu'un aspect complémentaire. Le temps de remplacement semble devoir plutôt se classer dans les composantes de la tâche puisqu'il s'exécute devant des élèves pendant l'horaire régulier et qu'il constitue une tâche de nature académique (enseignement) ou non-académique (surveillance), selon les circonstances.

La longueur de la semaine moyenne passe ainsi de 47.1 à 48.2 heures.

chapitre II

étude des indices de préparation et de correction

Après avoir considéré la semaine moyenne des enseignants du secondaire et les différents facteurs associés à des variations du temps de travail, les enquêteurs ont procédé à l'étude du temps de préparation et de correction dans l'hypothèse que ce temps pouvait varier suivant les matières, degrés, sections et options.

Comme on le verra dans cette deuxième partie, cette démarche tentait de répondre au deuxième objectif de l'enquête, soit "déterminer et évaluer des indices, critères ou facteurs qui permettront de répartir équitablement les tâches au cours secondaire"*.

* Rapport technique, p. 10

V — Les indices de préparation et de correction

L'importance relative des matières dans la préparation et la correction.

Les enquêteurs ont cherché à déterminer l'influence de la matière sur le temps de préparation et de correction.

Indice pour la préparation

Cet indice donne le temps de préparation (en moyenne géométrique**) pour 1 minute de cours, multiplié par 100.

Indice pour la correction

Cet indice donne le temps de correction (en moyenne géométrique) pour 1 minute de cours par 100 élèves, multiplié par 100.

SOMMES ORDONNÉES DES INDICES DES MATIÈRES DANS LA PRÉPARATION DES COURS ORIGINAUX ET DANS LA CORRECTION D'UN COURS QUELCONQUE*

TABLEAU 5

Cours originaux	Indice de préparation	Indice de correction	Somme des deux indices
Education physique	66.1	12.6	78.7
Activités dirigées	70.8	18.2	89.0
Méthodologie du travail	45.7	105.7	151.4
Musique	88.7	85.5	174.2
Physique/laboratoire	104.7	80.9	185.6
Arts plastiques	55.2	132.4	187.6
Développement de la personnalité	81.3	109.7	191.0
Dactylographie	30.9	178.7	209.6
Tenue de bureau	85.9	128.0	213.9
Chimie/laboratoire	63.1	152.1	215.2
Zoologie	67.0	178.7	245.7
Religion	104.7	152.1	256.8
Anglais	59.4	208.0	267.4
Physique	94.6	176.2	270.8
Mathématiques	76.6	201.4	278.0
Sténographie	64.9	229.1	294.0
Français	77.6	251.2	328.8
Comptabilité	90.4	248.9	339.3
Chimie	100.0	239.9	339.9
Histoire	92.5	261.8	354.3
Biologie	110.2	255.9	366.1
Enseignement ménager	46.3	325.1	371.4
Géographie	123.6	284.5	408.1
TOTAL	78.0	158.5	236.5

* Tableau 5 — Données reproduites du Rapport technique, tableau 67.

**La moyenne géométrique de n données est la racine nième du produit de ces n données.

L'enquête fournit un ensemble de données à partir desquelles on devrait pouvoir évaluer chaque tâche et, par suite, répartir également la charge d'enseignement dans une école.

Malheureusement, certaines données de l'enquête ne sont pas sûres au point qu'on puisse les utiliser à cette fin sans un nouveau contrôle. C'est le cas de la variable "fonction", dont les termes prêtent à équivoque; c'est le cas aussi de la variable "nombre de cours répétés", au sujet de laquelle la classification de l'enquête n'est pas adéquate; c'est le cas surtout des variables "matière enseignée", "degrés", "section" et "option", où le nombre de répondants est souvent trop petit pour permettre des conclusions valables.

chapitre III

étude des divers phénomènes de perception

Comme le notent les enquêteurs*, un nouveau traitement des données, sinon une nouvelle étude, serait nécessaire pour que l'objectif second de la recherche soit atteint de façon satisfaisante. Faute de pouvoir proposer l'utilisation systématique des données de l'enquête, nous allons maintenant exposer une méthode empirique d'évaluation et de partage des tâches dans une école.

*Rapport technique, p.10

Formule empirique d'évaluation et de partage des tâches

Cette méthode dont on trouve un exemple dans l'"Essai d'interpretation"**, consiste à donner une certaine valeur, appelée UNITE DE TRAVAIL; aux différentes tâches attribuées ordinairement aux professeurs: cours originaux, cours répétés, surveillances d'études, autres surveillances, activités dirigées, titulariat, etc. Cette évaluation empirique des tâches en unités de travail pourrait se faire par le conseil de l'école et serait soumise à l'ensemble des professeurs. Les données de l'enquête, telles les indices de préparation et de correction, pourraient devenir des critères très utiles dans l'appréciation des tâches en unités de travail.

Nous croyons qu'il serait utile qu'un comité conjoint, où les directions d'école pourraient être représentées, étudie plus à fond cette formule: en tenant compte des résultats de l'enquête, de la grandeur de l'équipe professionnelle, et d'autres facteurs, surtout quant aux matières enseignées; ce comité préparerait des évaluations moyennes qui serviraient de base au travail de l'équipe des professeurs dans chaque école.

Cette dernière partie constitue une nouvelle approche de la tâche des enseignants du secondaire. Sous divers aspects d'ordre psychologique, elle nous fait connaître la représentation subjective qu'ils s'en font.

**P.144 à 147

VI — L'évaluation du temps de travail

Correspondance à 95%

Alors que la semaine moyenne est de 47.1 heures, les enseignants l'estiment à 44.6 heures et 95% d'entre eux font ainsi un estimé correct, à deux heures près, de leur semaine de travail.

VII — L'appréciation de la tâche

Fig. VII.1.1. Distribution selon l'appréciation de la tâche.

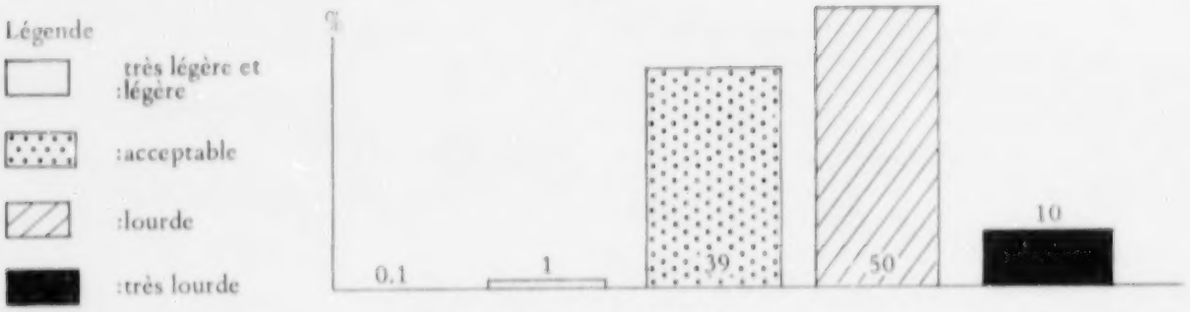

La semaine moyenne est de 44 heures pour ceux qui considèrent leur tâche acceptable, de 48 heures pour ceux qui la considèrent lourde et de 53 heures pour ceux qui la considèrent très lourde.

Fig. VII-3.1 Appréciation et tâches académiques

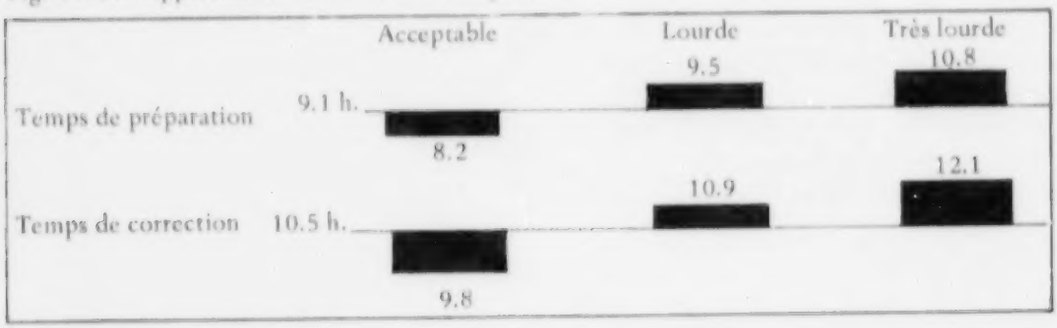

Fig. VII-3.2 Appréciation et tâches non-académiques

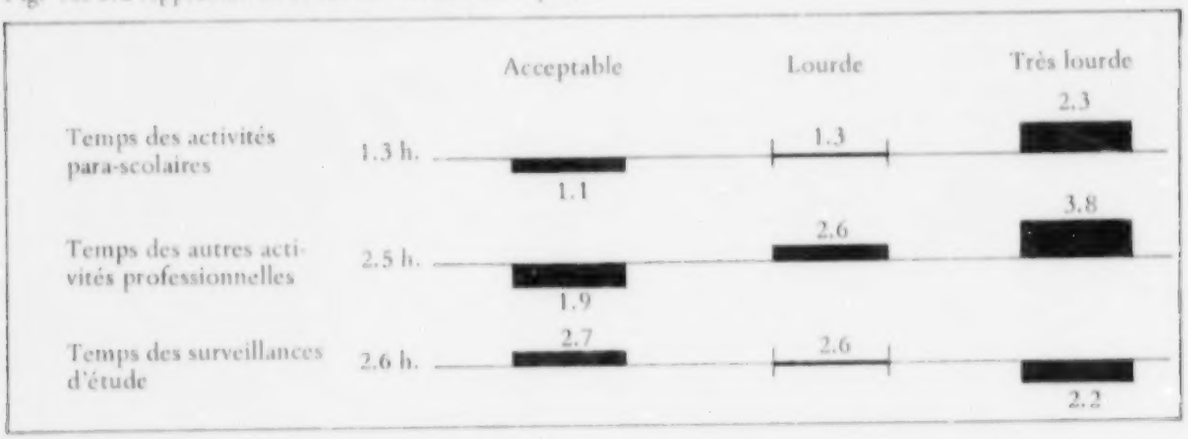

Une tendance d'ensemble très significative apparait si l'on examine les temps moyens des composantes associées à la tâche et l'appréciation de la tâche: dans de nombreux cas, on trouve une valeur croissante du temps pour les professeurs qui considèrent leur tâche acceptable, lourde et très lourde.

VIII — Les préférences des enseignants

Ordre de préférence des tâches académiques et non-académiques:

1 – enseignement,
2 – préparation,
3 – activités para-scolaires,
4 – autres activités professionnelles,
5 – correction et surveillance d'étude (au même rang),
6 – "travail clérical",
7 – autres surveillances.

Ordre de préférence pour les divers types de relations professionnelles:

1 – élèves,
2 – collègues,
3 – autorité,
4 – parents.

IX — La fatigue

Ordre des activités selon la fatigue occasionnée par les tâches académiques et non-académiques:

1 – enseignement,
2 – correction,
3 – "travail clérical",
4 – préparation,
5 – activités para-scolaires,
6 – autres activités professionnelles,
7 – autres surveillances,
8 – surveillances d'étude.

Pour les enseignants qui entretiennent tous les types de relations professionnelles, la fatigue croît selon l'ordre suivant de relations professionnelles:

1 – élèves,
2 – parents,
3 – autorité,
4 – collègues.

Les enseignants qui ne rencontrent pas les parents jugent comme de plus en plus fatigantes:

1 – les relations avec les élèves,
2 – avec les collègues,
3 – avec l'autorité.

X — Les préférences et la fatigue

Grâce à l'application d'une technique statistique, l'enquête révèle qu'il n'y a pas de relation entre la préférence et la fatigue dans le cas des composantes de la tâche. On pourrait donc dire que préférence et fatigue sont indépendantes l'une de l'autre, ou encore que la préférence dépend de facteurs extrinsèques à la fatigue.

Dans le cas des relations professionnelles la corrélation est trop faible pour indiquer une relation entre les préférences et la fatigue.

conclusion

La présente enquête avait pour but une évaluation scientifique, en unités de temps, de la tâche d'enseignants de niveau secondaire: cette évaluation devait permettre une répartition équitable des tâches entre les professeurs d'une école.

De façon générale, les données statistiques recueillies offrent les garanties d'exactitude attendues d'une telle enquête, tant par la représentativité de l'échantillon que par les méthodes de cueillette et d'analyse des réponses.

En ce qui concerne l'évaluation de la tâche, l'enquête a établi à 47.1 heures par semaine le temps moyen de travail des enseignants: à ce temps, on a vu qu'il fallait ajouter 1.1 heure de remplacement.* Cette mesure se situe dans le même ordre de grandeur que celles obtenues dans d'autres recherches qui avaient utilisé des méthodes plus ou moins différentes.**

Il ne nous appartient pas de dire si une semaine de travail de 48.2 heures est trop courte, trop longue, ou normale pour des enseignants: dans notre contexte de relations de travail, c'est là l'objet de négociations où chaque partie fera valoir son point de vue. Cependant, nous croyons qu'il serait utile, en vue de telles négociations, de faire une étude comparative des tendances actuelles de la semaine de travail chez les divers groupes de travailleurs: secteurs de l'industrie, du commerce, des services, selon le genre de rémunération: salaires, appointements, traitements, honoraires, commissions. . .

Quels que soient les intérêts que l'on cherche à faire valoir, on devra prendre en considération une constatation des enquêteurs:

"Une enquête menée pendant des mois différents (mai et novembre) d'années scolaires différentes (1963-1964 et 1964-1965) donne lieu à une semaine moyenne de travail du même ordre et à une répartition un peu différente du temps moyen consacré aux composantes de cette semaine moyenne de travail. On peut donc conclure que l'estimé de la semaine moyenne des enseignants est un bon estime et que le temps moyen consacré aux différentes tâches peut varier selon les périodes de l'année académique. La stabilité de la semaine moyenne, d'une part, et les différences dans la distribution de ce temps entre les différentes tâches, suggèrent l'existence d'un phénomène de compensation. Quand un aspect de la tâche demande plus de temps, les enseignants n'augmentent pas leur semaine moyenne de travail. Ils accordent moins de temps à d'autres tâches. Le phénomène quantitatif global demeure le même pour l'ensemble du groupe".

Il semble donc qu'une tentative pour augmenter le fardeau d'enseignement sous un aspect n'aboutirait qu'à une diminution de l'effort fourni sous d'autres aspects. Il se peut, par ailleurs, que ce phénomène de compensation joue aussi en sens inverse et qu'un allègement de certaines tâches amène les enseignants à dépenser leurs énergies à d'autres tâches. On aurait là un moyen de favoriser les activités les plus conformes au statut professionnel de l'enseignant, partant les plus rentables.

Quant à la répartition des tâches, pour suppléer à certaines carences de l'enquête, nous avons suggéré une méthode d'estimation des différents aspects de la tâche, par consentement majoritaire des professeurs d'une école: cette méthode a le mérite de pouvoir tenir compte des résultats les plus sûrs de l'enquête, de divers phénomènes de perception, et de la variété des critères d'appréciation en différents milieux; elle est de nature à donner satisfaction dans chaque école.

En plus de mesurer la tâche des enseignants et ses multiples composantes, l'enquête a permis de recueillir plusieurs renseignements intéressants sur la composition du personnel enseignant et sur l'idée que les professeurs se font de leur travail. Nous ne pouvons que souhaiter, en terminant, qu'une telle enquête soit reprise périodiquement de façon à révéler, non plus seulement une situation à un moment donné, mais son évolution, au lieu d'être "dépassé par les événements", on pourrait agir consciemment sur le sens de cette évolution.

---

* p. 35

** NEA, The American Public School Teacher, 1960-61, Research Monograph 1963-M2, p. 52.
The Workload of Members of the FESCT, CTF Research Division, April 1962, p. 5.

recommandations

1) Etablir, quant au pourcentage d'enseignants hommes et femmes dans une école, des politiques qui favoriseraient l'épanouissement de l'élève.

2) Faire une étude des modèles de la profession selon l'état de vie.

3) Tenir compte des avantages à mêler les différentes catégories d'âge au sein d'une même école.

4) Poser les mêmes exigences de scolarité pour les religieux et les laïcs.

5) Déterminer les besoins du débutant au secondaire et lui fournir de l'aide, s'il y a lieu.

6) Affecter, à chaque école secondaire, un nombre suffisant de secrétaires pour effectuer la part du "travail clérical" qui peut leur être confiée.

7) Partager plus équitablement le "travail clérical" entre titulaires et spécialistes.

8) Expérimenter le régime des tuteurs.

9) Tendre à réduire le nombre de matières qu'un professeur doit enseigner et à augmenter le nombre de cours répétés ou adaptés.

10) Réétudier les objectifs de la correction pour en arriver à fournir aux enseignants des informations et des tests qui leur permettraient de réduire le temps consacré à la correction.

11) Tenir compte, dans la détermination de la tâche, de la nécessité, pour les enseignants, de suivre des cours de perfectionnement.

12) Répartir plus équitablement, si possible, les heures de remplacement aux professeurs de l'école et étudier le moyen de ne pas leur imposer cette tâche.

13) Entreprendre une autre étude sur les indices de préparation et de correction ou proposer des moyens de tenir compte des facteurs de différenciation, tels que le temps de préparation et de correction, le nombre d'élèves, etc. ainsi que des programmes, méthodes ou manuels nouveaux.

14) Former un comité conjoint afin de préparer à partir des résultats de l'enquête et d'autres considérations, des normes moyennes d'appréciation qui serviraient de base au corps professoral de chaque école dans son travail d'évaluation des tâches en unités de travail.

annexe

Pour arriver à l'objet principal de l'enquête, la mesure du temps de travail, les enquêteurs ont précisé pour chacune des composantes de la tâche les activités dont le temps est à inclure ou à exclure. Voici donc, aux fins de l'enquête, la définition, sous le rapport du temps, des tâches académiques et non académiques des enseignants du secondaire.

Enseignement - Temps consacré aux périodes de cours, d'activités dirigées et de laboratoire inscrites à l'horaire régulier des élèves des classes du secondaire.

Préparation - Temps consacré à la préparation immédiate i.e. la préparation faite au cours des quatre semaines précédant le cours -, des périodes régulières de cours, d'activités dirigées et de laboratoire inscrites à l'horaire régulier des élèves du cours secondaire, ainsi que des devoirs, tests, exercices scolaires et examens en relation avec ces périodes régulières et du matériel didactique utilisé pour ces mêmes périodes.

La préparation ne comprend pas le temps consacré au "travail clérical" qui peut être fait par une secrétaire ni le travail qui peut être exécuté par un appariteur de laboratoire.

Correction - Temps consacré à la correction des examens, devoirs, tests, exercices scolaires et rapports de laboratoire.

La correction ne comprend pas le temps pendant lequel le professeur corrige ces travaux avec les étudiants à l'occasion d'une période régulière inscrite à l'horaire des élèves.

"Travail clérical" / travail d'appariteur de laboratoire - Temps consacré au "travail clérical" directement relié à l'enseignement ou à la fonction de titulaire: notes et bulletins, journal d'appel, rapports divers, entretien des manuels, réquisitions, contrôle des absences et des retards, travaux d'organisation de la classe, - v.g. horaires -, inventaires, collectes d'argent, dactylographie et tirage de copies, la préparation matérielle du laboratoire et la mise en ordre du laboratoire après la période inscrite à l'horaire des étudiants.

Le temps consacré au travail clérical exigé par les activités parascolaires n'est pas inclus sous cette composante de la tâche.

Surveillance d'études - Temps consacré à la surveillance d'études dirigées et non dirigées prévues à l'horaire régulier du professeur.

Ces périodes ne peuvent correspondre aux périodes régulières de cours, activités dirigées ou laboratoire inscrites à l'horaire des élèves.

Autres surveillances - Temps consacré à la surveillance de l'évolution des élèves, des récréations, retenues, arrivées et départs, diners et activités spéciales qui prennent place en dehors des périodes régulières de cours, d'activités dirigées, de laboratoire et d'études, v.g. messe, festival.

Activités parascolaires - Temps consacré aux activités parascolaires avec les étudiants, à la préparation de ces activités, au "travail clérical" et autres démarches qu'elles peuvent exiger du professeur.

Il s'agit du temps qui ne s'inscrit pas dans les périodes régulières à l'horaire des étudiants pour les cours, activités dirigées, laboratoire, études, mais qui s'ajoute à ces périodes régulières.

Autres activités professionnelles - Temps consacré à des activités professionnelles nécessaires au perfectionnement du service professionnel rendu aux élèves par les professeurs: les relations professionnelles avec les élèves, l'autorité, les collègues et les parents.

Le temps consacré aux relations d'amitié et aux périodes de détente est exclu de cette catégorie de tâche.